

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 28 mai 2024
Votes exprimés : 18

Séance du 3 juin 2024

Le 3 juin 2024 à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VERSONNEX, s'est réuni en session ordinaire en présence, sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, maire,

PRESENTS : J. DUBOUT – E. MARTIN – D. ROTH - M.A. SOLLETTI (Adjoint) – C. PAUGET – R. MERLEAU – M. BIRNER – L. TAQUET – J. PETRY – P. STEINMANN – C. ROBERT – D. DEVISCOURT

ABSENTS EXCUSES : P. HEIDELBERGER (procuration à J. DUBOUT) – N. BLOUQUY (procuration à M.A. SOLETTI) - F. PERRET (procuration à J. PETRY) – R. PERRET (procuration à C. PAUGET) – J.L. FERVEL (procuration à M. BIRNER) - D. PORTEILLA FOURNIER (procuration à E. MARTIN)

ABSENTE : E. HEDRICH

Secrétaire de séance : Marie-Anne SOLLETTI

VENTE DE BOIS D'ŒUVRE ET DE CHAUFFAGE CERN / ONF

A la demande du CERN, l'ONF a procédé à la coupe de bois sur le chemin de la Renarde. L'ONF a demandé à la commune sa préférence concernant la vente des bois. L'ONF va orienter des acheteurs vers la commune.

Pour la vente de bois d'œuvre, un acheteur s'est identifié avec une offre à 50 € le mètre cube (10.29 m3). Pour le bois de chauffage, un acheteur pour 25 € le stère (63 stères). Les prix sont HT et la TVA à 10 %.

Le conseil doit se prononcer sur la vente de bois d'œuvre et de chauffage.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

D'APPROUVER la vente des lots de bois en fonction des éléments fournis par l'ONF ;

D'AUTORISER le maire à signer tous documents relatifs à cet vente ;

D'INSCRIRE la dépense dans le budget communal.

Rendu exécutoire
Le 04/06/2024
Publié
Le 05/06/2024

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,
Le Maire.

